



La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec : résumés d'articles scientifiques

Marchandisation de l'hébergement des personnes âgées et enjeux éthiques : Le point de vue des acteurs des réseaux public et privé.

Référence

Charpentier, M. (2004). Marchandisation de l'hébergement des personnes âgées et enjeux éthiques : Le point de vue des acteurs des réseaux public et privé. *Frontières*, 17(1), 42-47.

Type de texte

Format: Article scientifique

Contenu: Empirique

Thèmes abordés

Ampleur du phénomène, formes de maltraitance en hébergement, facteurs de risque, facteurs de vulnérabilité, fardeau et stress, marchandisation, résidences privées pour personnes âgées, enjeux éthiques, droits des résidents

But ou question de recherche

En se basant sur les résultats d'une étude qualitative et quantitative, cet article vise à diffuser l'opinion des acteurs du réseau public ainsi que des propriétaires de résidences privées sur les enjeux éthiques inhérents à la privatisation des services de santé et des services sociaux au Québec.

Problématique

Le secteur des résidences privées a connu une grande expansion depuis les années 1980. Elles se comptent au nombre de 2500 à ce jour et accueillent 8 % de la population âgée du Québec. Cependant, cet essor suscite de nombreux questionnements au niveau du respect des droits des résidents. En fait, bien qu'il existe des règles concernant le bâtiment, aucune norme ne s'adresse spécifiquement aux conditions de vie et aux services à l'intérieur de la résidence.

Méthodologie

La présente étude est à la fois quantitative et qualitative. En premier lieu, un questionnaire postal a été envoyé à tous les acteurs des réseaux public et privé. Un total de 137 sujets sur 213 sollicités y ont répondu, soit 65 répondants du secteur public et 72 répondants du secteur privé. La perception des acteurs des deux groupes a ensuite été comparée aux fins de l'étude. Deux groupes de discussion regroupant séparément huit intervenants du réseau public et six propriétaires de résidences privées ont également été tenus.

Résultats

Les résultats révèlent des perceptions bien différentes des acteurs selon qu'ils proviennent du secteur public ou privé. D'abord, sur le plan de la liberté de choisir son milieu de vie, plusieurs intervenants du secteur public s'indignent des inégalités actuelles et du fait que plusieurs personnes âgées en perte d'autonomie n'ont pas les moyens de s'offrir une résidence privée offrant les services spécialisés qu'ils requièrent. Sur le plan de la qualité de vie en résidence privée, les propriétaires démontrent une appréciation plus positive que les acteurs du réseau public. L'accès aux soins requis représente pour les deux groupes un principe à la base du développement du secteur privé d'hébergement. Enfin, au niveau de la protection contre les abus, les intervenants du secteur public reconnaissent l'existence du phénomène en Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Pour les propriétaires, l'isolement des résidences, l'épuisement des responsables et les problèmes financiers peuvent expliquer l'avènement de situations impliquant des mauvais traitements.

Discussion

Les gestionnaires et intervenants œuvrant dans le réseau public sont plus inquiets des conditions de vie des personnes âgées vivant en résidence privée que les propriétaires, ce qui se reflète à travers les scores plus bas octroyés pour le respect des droits des résidents. Cela peut s'expliquer en partie par le contexte d'intervention qui se situe en bout de ligne et par la morosité installée dans le réseau. Les propriétaires évaluent favorablement la qualité de leurs services, ce qui traduit une grande fierté face à leur réalisation et à leur spécificité. Les opinions diversifiées indiquent la présence de disparités et d'inégalités entre les résidences privées et les résidents qu'elles accueillent. Malgré tout, les acteurs des secteurs privé et public s'entendent sur la pertinence de l'intervention étatique.

Conclusion

Pour conclure, il est essentiel de prendre en compte la diversité des ressources marchandes et des nombreuses inégalités sociales qu'elles sous-tendent dans l'élaboration future des politiques sociales. Ces dernières devraient être axées sur la recherche de l'équité, tout en luttant contre les inégalités actuelles.

Pistes pour la pratique ou la recherche

L'auteure propose une meilleure reconnaissance de la contribution du privé dans le secteur de l'hébergement pour personnes âgées ainsi que l'apport d'un soutien financier et de services directs par les organismes publics.

Date de réalisation de la fiche :

11 juin 2014

